



<b>Durée :</b>	<b>2 jours</b>	
<b>Public :</b>	S'adresse à tous salariés amenés à traiter des données pour le compte de son organisme. Sous-traitant, prestataire traitant de données personnelles pour son client, Data Management Platforms, éditeur de solution Saas, hébergeur de données, responsable de service et personnel en charge des activités de cloud computing, RSSI, responsable	
<b>Pré-requis :</b>	Aucun. Il est toutefois recommandé d'avoir déjà pris connaissance de la loi Informatique et Libertés	
<b>Objectifs :</b>	Connaître les concepts fondamentaux en matière de protection de données (I&L, Règlement Européen) - Disposer des informations nécessaires pour identifier les traitements de données personnelles au sein de sa structure - Acquérir les bons réflexes pour assurer la sécurité et la confidentialité des données - Maîtriser le RGPD et ses notions - Identifier les changements majeurs apportés par le Règlement Européen (RGPD) - Analyser les implications opérationnelles en tant que sous-traitant - Définir et mettre en œuvre un plan d'actions pour se conformer aux nouvelles règles	<b>Nombre de stagiaires</b> De 3 à 10
<b>Référence :</b>		
<b>Demandeurs d'emploi :</b>	Contactez-nous pour connaître les remises Pôle Emploi	<b>Tarifs H.T.</b> Intra : 1900 € Inter : 1600€
<b>Lieu :</b>	Paris, Bordeaux, Lyon, Nantes, Toulouse et Aix-en-Provence	

## ■ Dates et horaires

2 jours à définir - De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

## ■ Contenu pédagogique – Initiation aux fondamentaux du RGPD et le RGPD et ses impacts

<p><b>Module 1 : Le cadre légal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vue d'ensemble</li> <li>• Le cadre légal</li> <li>• Le rôle de l'autorité de contrôle</li> <li>• Les contraintes sectorielles</li> </ul>
<p><b>Module 2 : Les définitions et mots-clés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les définitions</li> <li>• Les catégories particulières de données</li> <li>• Les transferts de données hors UE</li> <li>• Les nouveaux concepts du Règlement Européen: Accountability, Privacy by design, Analyse d'impact</li> </ul>
<p><b>Module 3 : Les principes fondamentaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les finalités d'un fichier</li> <li>• La pertinence des données</li> <li>• La conservation des données</li> </ul>

- La transparence
- La sécurité et la confidentialité des données

#### **Module 4 : Les acteurs**

- Les acteurs internes
- Les acteurs externes
- La responsabilité des acteurs
- Le rôle du délégué à la protection des données (DPD)

#### **Module 5 : Les droits des personnes**

- Le droit à l'information
- L'organisation du recueil de consentement
- Les droits d'accès, de rectification, d'opposition, la portabilité, etc.
- Focus sur le droit à l'oubli
- Focus sur les directives anticipées

#### **Module 6 : La sécurité des données**

- Les bonnes pratiques

#### **Module 7 :**

##### **1. Les impacts du RGPD pour les sous-traitants**

- Introduction
- Les définitions et mots-clés
- Le cas particulier des données sensibles à risque
- Les principes fondamentaux
- Les droits des personnes concernées
- Les acteurs

##### **2. Les obligations du prestataire pour démontrer sa conformité**

- La tenue du registre des traitements
- La désignation du DPD
- Evaluer les risques pour mettre en œuvre les mesures de sécurité adaptées
- Contrat de sous-traitance : comprendre les obligations des parties
- Les concepts de PbD
- Les risques

#### **Module 8 :**

##### **1. Les obligations de conseil et de coopération avec le client**

- Pour respecter les droits des personnes
- Pour le recueil du consentement
- Pour respecter l'obligation d'information
- Pour assurer une protection spécifique des données des mineurs
- Pour répondre à l'obligation de documenter (Accountability)
- Pour mener une PIA obligatoire
- Pour notifier toute violation de données dans les meilleurs délais

##### **2. Les cas particuliers**

- Service de Saas
- Hébergeur de données de santé

- Le cloud computing
- Évaluation

### **Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre**

Nous alternerons régulièrement théorie et pratique : chacun dispose d'un poste de travail pour mettre en pratique au fur et à mesure les notions abordées

### **Supports pédagogiques**

Il est remis aux stagiaires :

- les logiciels (libres et gratuits), en toute légalité
- le plan de déroulement de la formation
- une bibliographie complète
- des schémas explicatifs (sous forme numérique)

### **Modalités de suivi et dispositif d'appréciation des résultats :**

Évaluation formative en continu ; Commentaire personnel en fin de formation si souhaité. Bilan commun le dernier jour.